



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

DALLAGES DE L EST
9 RUE PAROT

75001 Paris

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
28/11/2025	F01251100135	410403	F01251100135	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	Villers-franqueux					
TI	Transport incomplet	1		23.00	23.00	20 %
NJB254A320D	C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 320	11	M3	114.50	1,259.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	11	UN	1.50	16.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	11	UN	2.50	27.50	20 %
552	REP	11	UN	1.68	18.48	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/01/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	1,344.98 €
Total TVA :	269.00 €
Total TTC :	1,613.98 €
RESTE A PAYER :	1,613.98 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01251100135	F01251100135	28/11/2025	410403	DALLAGES DE L EST

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 040318 Villers-franqueux						
14/11/2025	004416217	410403	NJB254A320D	C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 320	5	M3
14/11/2025	004416217	410403	552	REP	5	UN
14/11/2025	004416223	410403	NJB254A320D	C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 320	6	M3
14/11/2025	004416223	410403	552	REP	6	UN